

Construire l'avenir du Grand Est avec le SRADDET

Rencontre territoriale à Bar-Le-Duc



Franck Leroy, Vice-Président de la Région Grand Est en charge de la Cohésion territoriale, de la Contractualisation et de l'Équilibre des territoires, co-président du Comité de pilotage du SRADDET, a présidé la **rencontre territoriale du SRADDET**, ce mardi 6 février, à la Salles des fêtes, à Bar-Le-Duc.

Cette rencontre s'est déroulée en présence de **Philippe Mangin**, Vice-Président en charge de la Bioéconomie, de l'Agroalimentaire et de la Bioénergie, et de nombreux élus régionaux.

Après une année de travail pour l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, la Région va à la rencontre des territoires pour **présenter aux élus et partenaires locaux le diagnostic général du SRADDET et le projet de stratégie pour le Grand Est** (rapport du SRADDET).

Au total, 13 rencontres sont organisées du 29 janvier au 9 février 2018 dans tout le Grand Est.

En savoir plus sur <https://www.grandest.fr/sradDET-rencontres-territoriales>

➤ **Une stratégie pour l'avenir du Grand Est et ses territoires**

La spécificité du Grand Est réside dans la riche diversité des territoires qui le composent. Leur cohésion, à toutes les échelles, est un enjeu majeur, au cœur du projet de la Région. Ce projet vise à développer les coopérations, les complémentarités et les solidarités territoriales, garanties d'équilibre et d'équité en matière de transports, d'énergie, d'accès au numérique. C'est l'objectif d'une région européenne 100 % connectée au bénéfice de tous.

La stratégie du SRADDET s'appuie sur 3 grands axes :

- **Le Grand Est, terre de coopérations, solidaire et européenne**
Entièrement fibrée, maillée de réseaux de transports et d'énergie, traversée par des corridors écologiques, la Région Grand Est est bien structurée. Ses centralités urbaines fonctionnent en réseau et optimisent les échanges. Espace de coopération, elle est aussi la région la plus européenne de France.
- **Le Grand Est, terre de richesses et de savoir-faire**
Riche de ses territoires variés, la Région Grand Est développe son économie locale en conciliant compétitivité, efficacité énergétique et qualité environnementale. Elle se positionne sur les filières durables et l'excellence de ses produits. Elle attire par son patrimoine culturel et naturel qu'elle valorise et préserve. Elle offre à ses habitants bien-être et qualité de vie pérenne.
- **Le Grand Est, terre d'innovations et de solutions durables**
Tournée vers l'avenir, créative et audacieuse, la Région Grand Est organise les mobilités de demain et œuvre pour un urbanisme renouvelé où vivre ensemble porte ses fruits. Ses citoyens sont acteurs des changements et contribuent à un développement durable et exemplaire.

Le SRADDET est un document de planification **prescriptif** qui vise à synthétiser, croiser et enrichir les schémas existants pour donner une vision stratégique, unifiée et claire sur l'aménagement, le développement durable et équilibré des territoires pour renforcer l'attractivité du Grand Est.

Le SRADDET a été confié aux Régions par la loi NOTRe, son élaboration est planifiée sur trois ans, jusqu'en juillet 2019. Ce schéma stratégique et intégrateur fixe des objectifs et des règles sur les **thématiques de l'égalité des territoires** et le désenclavement des territoires ruraux, les **infrastructures de transport, l'intermodalité et le développement des transports de personnes et de marchandises, l'énergie, la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air, la protection et la restauration de la biodiversité, la prévention et la gestion des déchets, l'habitat et la gestion économe de l'espace**, notamment.

➤ **Un travail partenarial fort**

Le SRADDET est construit en étroite collaboration avec les acteurs du territoire et de manière transversale. Les Schémas de cohérence Territoriale (SCoT), les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, les pôles métropolitains, les Pays, les PNR, les départements, les espaces de coopération transfrontalière et les régions voisines sont associés étroitement à l'élaboration de ce schéma.

D'autres instances comme, par exemple, le CESER, le Comité régional de la biodiversité (CRB), le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), les autorités organisatrices de la mobilité (AOM), l'Etat, la SNCF, les Voies navigables de France (VNF) et les ports, aéroports..., viennent enrichir cette collaboration.

Les contributions des partenaires sont et seront recueillies au cours :

- de 6 séminaires thématiques et transversaux de co-construction dédiés au SRADDET,
- de 13 réunions territoriales de concertation,
- via les gouvernances thématiques et réseaux techniques (ex : réseau des SCoT, réseau des Pays, réseau transition énergétique...)
- par écrit via une plateforme en ligne sécurisée et accessible depuis le site de la Région Grand Est,
- des avis formels sur le projet de SRADDET arrêté,
- l'enquête publique.

➤ **Calendrier du SRADDET**

En 2017

- 9 février : lancement officiel des travaux d'élaboration du SRADDET à Metz.
Au cours de l'année, la Région a mis en place des séminaires de co-construction, pour établir, avec l'aide d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, l'état des lieux, le diagnostic, les enjeux et les objectifs qui ont constitué le projet de rapport.

En 2018

- 1^{er} semestre 2018 : seconde phase de travail avec 13 réunions territoriales et des contributions écrites attendues sur les règles générales.
- Automne 2018 : livraison d'un projet de SRADDET consolidé en vue de poursuivre avec la consultation réglementaire (avis Personnes Publiques Associées, Conférences Territoriales de l'Action Publique, enquête publique, etc.).

En 2019

- Juillet 2019 : adoption du SRADDET.

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier
06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84
presse@grandest.fr
gaelle.tortil-texier@grandest.fr